my PME www.myPME.be

Newsletter myPME

Juin 2025

E-facturation · Numérisation · Comptabilité · Administration

myPME présente... myPME Picolo

myPME Picolo est la version intelligente et plus légère de myPME, spécialement développée pour les débutants, les indépendants, les très petites entreprises, ACP, ASBL ou sociétés de gestion avec une administration limitée jusqu'à 5 factures de vente par mois. Même fiabilité, moins de complexité, et tout cela pour **seulement 8 euros/mois** ! Et oui, bien sûr aussi avec l'e-facturation via Peppol (0,49 euro/mois). Vous trouverez plus d'informations dans notre tableau des prix.

Infos personnelles sur Peppol

Peppol est la norme pour l'e-facturation sécurisée et structurée en Europe. myPME est déjà entièrement intégré au réseau Peppol. De nombreux entrepreneurs se demandent encore comment cela fonctionne exactement et ce que cela signifie pour eux. C'est pourquoi je souhaiterais vous rendre visite personnellement pour vous expliquer cela, à votre bureau ou en ligne. Intéressé? Envoyez simplement un email à bart@mypme.be.

myPME désormais également en anglais NEW

Votre entreprise travaille-t-elle également avec des clients ou des fournisseurs étrangers ? À la demande de nos clients, myPME est désormais également entièrement disponible en anglais. C'est une nouvelle particulièrement bonne pour les entreprises étrangères qui doivent facturer selon la loi belge, certaines sociétés de gestion, sociétés très actives à l'international, filiales, ...

01.01.2026: L'e-facturation obligatoire en Belgique

De plus en plus d'entreprises envoient leurs factures via Peppol. Saviez-vous qu'il y a actuellement 25.000 nouvelles connexions par mois ? Dans myPME, vous recevez toutes

les factures Peppol entrantes directement dans votre logiciel. Et bien sûr, toutes les factures sortantes sont également envoyées via Peppol, si le destinataire est déjà connecté à Peppol. Plus d'infos via https://bosa.belgium.be/fr/peppol.

Comptable

Vous pouvez télécharger vos e-factures par période et les transmettre à votre comptable. Cela peut également être réalisé sous la forme d'un grand fichier ZIP avec des factures PDF si vous le souhaitez. Des liens directs sont également possibles tels que mail, Excel, XML, OCR ou import/export. Grâce à myPME, l'échange de documents avec le comptable est ultra-rapide, avec moins d'erreurs et une meilleure compréhension des chiffres.

Saviez-vous que myPME...

· est compatible avec presque tous les programmes de comptabilité ?
· tous vos documents sont stockés en toute sécurité pendant des années ?
· repose sur 20 ans d'expérience professionnelle ?
· a déjà traité plus de 150.000.000 € de factures de vente ?

Ce mailing a été envoyé à la liste de clients et prospects de myPME SRL.
Vous pouvez vous désinscrire en répondant simplement par 'Unsubscribe'.

© myPME/myPME S.R.L. - BE0861.091.467.
Kapellebaan 55, 2560 Nijlen
Tél. 03 337 43 37 · 0479 71 92 85
www.myPME.be · bart@myPME.be